



RÉUNION
COMMISSION
DE QUARTIER

VARENNES . TOISON D'OR . JOFFRE

Compte rendu du : 20 / 06 / 2018

I. TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS

II. BUDGETS PARTICIPATIFS

Projets 2016/2017 – point d'étape

Projets 2018 - récapitulatif des projets retenus

III. VIE DE QUARTIER

Espace Baudelaire – actualités

IV. INFORMATIONS DIVERSES

Labellisation pour la diversité et l'égalité professionnelle
femmes et hommes – présentation de la démarche

Atmosf'air – présentation

Rencontres éco-citoyennes du 7 juillet

LISTE DES MEMBRES

COLLÈGE DES HABITANTS

PERSONNES RESSOURCES

1. Marguerite BOUTELET **Présente**
2. Christian CORBET (démissionnaire) **Excusé**
3. Laurie DARTEYRE- SEVIN **Absente**
4. Françoise MARCEAU **Excusée**

JEUNES

5. Maxime COLLET **Absent**
6. Arthur FREROT **Absent**
7. Estelle KLIMA **Présente**

HABITANTS

8. Valérie BELTRAMO **Excusée**
9. Gabriel BOLLON **Présent**
10. Claude BOULLIER **Présent**
11. Pierre-Charles BOURGEON **Absent**
12. Jean-Marc CHARPENTIER **Absent**
13. Denis CONTASSOT **Absent**
14. Christèle DACBERT **Absente**
15. Mohamed DJOUANI **Présent**
16. Malek EL GHAZOUANI **Absent**
17. Bernard ELIADE **Présent**
18. Annie FORAT-GALLAIS **Présente**
19. Christelle GILLOT **Présente**
20. Catherine HOAREAU **Présente**
21. Jean-Claude KAZAGUI **Excusé**
22. Grégory LAFORGE **Absent**
23. Lucie LAFORGE **Absente**
24. Sandrine LE GOFF BLACK **Présente**
25. Gérald MARCHAND **Absent**
26. Claudine SOL **Présente**
27. Khalida TARFA **Absente**
28. Cécile VILLARD-LOUDARD **Présente**
29. Zohra YAHIAOUI **Absente**
30. Fadma OUZZINE **Absente**

SUPLÉANTS

1. Patrice ANDRE **Excusé**
2. Françoise BOULANT **Présente**
3. Laurent GERARDIN **Présent**
4. Annie VACHET **Présente**
5. Dusan OSMAK **Excusé**
6. Florence COLIN **Absente**
7. Denis VANDESCHRICKE **Excusé**
8. Geneviève DAROSEY **Absente**
9. Bernard COURTOIS **Présent**
10. Annick PERRIN **Absente**
11. Jeremy LUCOT **Présent**
12. Agnès TESTENIERE **Absente**
13. Eric WAUTHY **Excusé**
14. Bernadette DEROZE **Présente**

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS-ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1. Les amis-es du Château de Pouilly **Présent**
2. CIC Agence Dijon Junot Valmy **Absente**
3. Espace Baudelaire **Présent**
4. FAPA Seniors 21 **Présente**
5. Association des paralysés de France **Absente**

COLLÈGE DES ÉLUS

1. Delphine BLAYA Coprésidente titulaire **Présente**
2. Hyacinthe DIOUF Coprésident suppléant **Présent**
3. Sandrine HILY **Présente**
4. Jean-Claude DECOMBARD **Absent**
5. Laurent BOURGUIGNAT **Présent**

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

1. Malika GAUTHIE **Excusée**
2. Michel LAURIER **Présent**
3. Représentant de « La Vapeur » **Excusée**
4. Dominique REYDET-BOUGEAULT **Excusée**
5. Valérie TEISSEIRE **Présente**

1 – TEMPS D'ECHANGES AVEC LES HABITANTS

Un membre du collectif d'habitants indique que le positionnement du container à verre, rue Albert Thibaudet, ne permet pas le passage d'une poussette ou d'un fauteuil pour personne à mobilité réduite. Il signale que des courriers ont été envoyés à M. le Maire et qu'une pétition vient d'être signée.

Delphine BLAYA précise, qu'après renseignement pris auprès du service concerné, il n'est pas prévu, à ce jour, de déplacer ce container. Toutefois, les propriétaires longeant cet espace ont reçu un courrier leur demandant de tailler leur haie (qui dépasse beaucoup sur l'espace public) afin de retrouver un espace suffisant pour le passage des poussettes et d'un fauteuil pour personne à mobilité réduite.

Un membre du collectif indique que le positionnement du container dans l'angle arrondi de la rue gêne la visibilité des véhicules venant des deux côtés. Il précise qu'il y a quatre autres containers à moins de 500 mètres et que celui-ci n'est donc pas indispensable. De plus, il se trouve très près des habitations.

Hamid EL HASSOUNI (adjoint au maire délégué à la jeunesse et à l'enseignement supérieur, délégué au quartier Grésilles, conseiller départemental) indique que le dialogue va permettre de trouver une solution adaptée afin de limiter au maximum la nuisance qui pourrait être occasionnée aux riverains. Il propose que le point de vue des services techniques soit confronté à celui des riverains afin de trouver un consensus.

Delphine BLAYA propose de réétudier la pertinence de cet emplacement avec les services de Dijon métropole, les élus et les riverains le plus rapidement possible.

Laurent BOURGUIGNAT indique qu'à partir du moment où les riverains sont favorables à apporter leur verre un peu plus loin, il semble logique d'accéder à leur demande de suppression du container à verre sur l'emplacement qui pose difficultés.

Françoise BOULANT remarque, que certains containers à verre, dans les copropriétés sont restés sur place, ajoutant de la confusion au nouveau système de collecte.

Delphine BLAYA précise que la collecte de verre en porte à porte cesse le premier juillet prochain.

Hamid EL HASSOUNI précise que, concernant le bailleur social Grand-Dijon Habitat, il est prévu que tous les containers à verre, dans les copropriétés, soient retirés d'ici fin juin.

Michel LAURIER demande si un dispositif particulier est prévu pour les bouteilles qui seront laissées dans les locaux de poubelles.

Delphine BLAYA indique que ce sera aux copropriétés de s'en occuper.

Delphine BLAYA indique que concernant la dangerosité du passage piéton sud-ouest place de la France Libre, un rétrécissement de type « écluse » a été installé.

Concernant la demande de mise en place d'un SAS vélo au feu tricolore de la rue de la Charmette donnant accès sur le boulevard Maréchal Galliéni, elle précise que l'aménagement est réalisé.

Concernant la restauration des murs extérieurs du gymnase Jean Masingue, Delphine BLAYA précise qu'elle est prévue en septembre prochain.

Concernant la signalétique interdisant le stationnement rue Raoul Follereau, les soirs de spectacle à la Vapeur, un rendez-vous sur site a eu lieu entre les services techniques et la Vapeur pour définir le nombre de panneaux nécessaires pour flécher les 2 parkings P1 et P2 et le parking studio. Les panneaux existants seront modifiés pour indiquer qu'il s'agit des « parkings Vapeur ». De plus, un panneau « sens interdit voie privée » sera installé au niveau de la rue Follereau. Ces panneaux seront installés dans le courant de l'été.

Concernant les incivilités vers les quartiers Junot et Renan, entre le 10 et 14 avenue de Langres, ainsi que les problèmes de stationnement illicites, en journée, sur les trottoirs, Delphine BLAYA précise que, d'un point de vue général, la situation s'est très largement améliorée. En effet, la mobilisation et les efforts conjoints de la police municipale et des bailleurs ont permis de prévenir et de lutter contre les troubles signalés et constatés il y a plusieurs mois au niveau du 26 E Renan. A l'initiative de N. KOENDERS, deux réunions ont été organisées avec les riverains pour échanger et présenter les actions réalisées. Elle a également procédé à plusieurs rappels à l'ordre en convoquant les jeunes et les familles identifiés comme auteurs de ces troubles. À la suite de ces actions de terrain (passages de tranquillité) et de la responsabilisation des jeunes et des parents, la situation s'est "apaisée". Une veille est observée sur ce secteur. Les passages effectués par le service de la tranquillité publique démontrent effectivement quelques présences, sans que ne soient vraiment constatés de réels troubles. Le service poursuit ses passages et continue à veiller.

Pour le secteur Junot, il ne semble pas exister de difficulté majeure à signaler. Des conflits de voisinage pour lesquels le service de la tranquillité publique a été informé par les bailleurs et pour lesquels il est mobilisé. Des interventions de la police municipale ont lieu dans le cadre de l'action sur la circulation et le stationnement. Deux caméras supplémentaires (entrées de quartier) ont été installées. Ainsi, ce quartier est dorénavant pourvu de 3 caméras.

Laurent BOURGUIGNAT indique qu'un courrier a été adressé à M. le Maire concernant les difficultés de stationnement aux abords de la Vapeur, et notamment rue Raoul Follereau. Des agents de sécurité ont été mise en place, à l'initiative de la Vapeur, pour empêcher les stationnements illicites sur cette rue les soirs de spectacles et un effort a été fait sur la signalétique de la salle de concert. Mais qu'en est-il de l'avenir de cette rue privée ?

Delphine BLAYA indique que la ville de Dijon ne souhaitait pas acquérir de cette rue et que la SCI Pétolat a émis un avis favorable pour la céder aux copropriétés. Le gérant a d'ailleurs confirmé que l'acte de propriété était en cours de rédaction. Toutefois, les deux copropriétés doivent réunir les fonds pour réparer cette rue. Cela devrait prendre environ trois ans. Ensuite, il sera envisagé, ou non, sa fermeture en fonction des contraintes que cela implique.

Michel LAURIER demande si les panneaux qui vont être installés devant la Vapeur pourraient être lumineux afin d'être plus visibles surtout la nuit ou les soirs d'hiver.

Delphine BLAYA précise que la demande sera transmise au service concerné.

Bernard ELIADE fait remarquer les vitesses excessives autour de la place Granville avec un manque de signalisation au sol pour faire ralentir les véhicules. Des marquages de type passages piétons seraient-ils envisageables ?

Delphine BLAYA précise que des contrôles de vitesse ont déjà été effectués autour de la place sans montrer de valeurs excessives. Les passages piétons fluorescents, comme cela avait été demandé précédemment, ne sont pas homologués et l'installation de ralentisseurs occasionne beaucoup de gêne sonore aux proches riverains notamment. Toutefois, la demande d'installation de passages piétons réglementaires sera transmise.

2 – BUDGETS PARTICIPATIFS

• Projets 2017 – point d'étape

• Jardin partagé :

Delphine BLAYA précise que les travaux du jardin partagé ont débuté. Les trois pins centraux ont été coupés et les souches vont être enlevées. Les travaux de terrassement vont permettre de réaliser la partie en sablé. D'ici fin juin, un compteur d'eau sera installé, le portail et la clôture seront fixés. D'autre part, l'association Arborescence se charge de l'installation de l'espace convivial qui comprendra (à confirmer) une pergola (4 m x 3 m, toiture une pente couverte) avec une table (2,50 m x 1,50 m avec extrémité PMR). Étant donné le retard des travaux, cet espace ne sera aménagé qu'en septembre.

Concernant les 20 bacs, le bois a été commandé et sera livré dans un local municipal couvert et fermé à clef (au 9 rue de Mayence). Les créneaux pour leur fabrication ont été fixés le lundi 25 juin (journée) et le samedi 30 juin (matin). Les bacs, avec l'apport de terreau, seront transportés dans le jardin, par les services techniques, dans la semaine du 2 juillet et l'inauguration est prévue le jeudi 12 juillet à 18 h.

Pour rappel les derniers groupes de travail ont permis de déterminer les différents espaces du jardin :

- un espace de convivialité, en entrant à droite : installation en septembre
- l'espace central accueillera les 20 bacs
- un espace laissé libre pour, éventuellement, un jardin collectif au sol. Celui-ci sera à aménager par les jardiniers
- un site de compostage, interne au jardin, au fond du jardin. Il sera installé en fonction du budget
- le robinet d'eau (avec puits perdu) sera installé en entrant près de l'emplacement PMR
- l'allée de 4 m, laissée le long de la haie en thuyas permettra de relier les différents espaces

- Installation de boîtes à livres :

Mohamed DJOUANI confirme que les sept boîtes à livres doubles ont été installées par l'Office National des Forêts en mai. Pour rappel les différents emplacements sont :

- Collège Clos de Pouilly, 19 rue Henri Farman
- Envers Baudelaire (ancien accueil jeunes Stalingrad), 1 allée Lucien Hérard
- Maison de la petite enfance, 14 avenue Franklin Roosevelt
- École Château de Pouilly, 1 rue Edouard Manet
- Espace Baudelaire, 27 avenue Charles Baudelaire
- Place de la France Libre, avenue Général Touzet du Vigier
- Groupe scolaire Alain Millot, 3 rue Maupassant

L'inauguration a eu lieu le mardi 29 mai devant l'espace Baudelaire. Le budget consacré à ce projet a été de 12 096 €.

Delphine BLAYA indique qu'il est désormais de la responsabilité de chacun de faire vivre ses boîtes à livres sur le principe du « Je prends, je lis, je partage ».

Gabriel BOLLON indique qu'il a déjà aperçu une personne vidant complètement une boîte afin de remplir un sac. Ce type de comportement a-t-il déjà été vu ailleurs ?

Delphine BLAYA confirme qu'elle a déjà vu des comportements de ce type. Toutefois, il semble difficile de l'éviter sur l'espace public. Il faut compter sur le sens civique des utilisateurs et ne pas hésiter à dénoncer ce type d'agissement aux personnes concernées.

- Nouveau site de compostage :

Estelle KLIMA explique que le terrain du site de compostage a été repris par les espaces verts afin de pouvoir accueillir les nouveaux bacs qui ont été installés par l'association Arborescence le 26 avril dernier. Les bacs, d'une plus grande capacité, vont permettre d'espacer les suivi-compost gérés désormais en autonomie par l'espace Baudelaire (structure support du projet) et les référents composteurs. Des créneaux de sensibilisation aux bons gestes seront prévus afin d'assurer un bon fonctionnement de ce site. Un point d'étape est toutefois prévu à l'automne avec Dijon métropole et Arborescence.

Benoît GUENIN indique que le broyat est assez humide ce qui pourrait expliquer la présence de moucheron.

Yves PANNETIER indique, qu'au dire des guides composteurs et de l'association Arborescence, la présence de mouchérons viendrait plutôt d'une mauvaise découpe des déchets mis dans les bacs. Une soixantaine de bio-seaux ont déjà été distribués et il serait utile qu'une formation à la gestion des déchets soit organisée par les référents et guides composteurs pour l'ensemble des utilisateurs du site. D'autre part, une haie d'arbustes va être plantée à l'automne avec un ou deux lauriers, plante qui a pour vertu d'éloigner les mouchérons.

Françoise BOULANT précise que la décomposition naturelle des déchets, même sur un balcon, engendre de toute façon la venue de quelques mouchérons. Elle précise que le fait d'humidifier les aliments permet de limiter ce phénomène.

- Installation de bancs :

Hyacinthe DIOUF rappelle les 5 emplacements qui ont été validés :

- rue Franklin Roosevelt : en direction de la place Granville, à droite vers l'arrêt de bus
- avenue de Langres : en montant à droite, le long du mur juste avant l'allée Pierre Meunier
- rue Nicolas de Staël : à gauche en direction de la rue de Bruges, le long du grillage de l'école
- avenue de la Concorde : à droite en montant près de la boulangerie (voir photo)
- avenue de la Concorde : à gauche en montant vers le panneau AXA (voir photo)

Les bancs ont été installés début juin.



Comme convenu un banc supplémentaire va être installé, boulevard Joffre, courant juin.



Le budget alloué à ce projet est de 9 000 € mais la dépense devrait être inférieure.

- Réalisation d'une fresque sur l'entrée du groupe scolaire « Coteaux du Suzon » :

Delphine BLAYA rappelle que ce projet a été réalisé en partenariat avec l'équipe pédagogique et les enfants de l'école élémentaire (7 classes, 170 élèves), les parents d'élèves et les membres de la commission de quartier. Cécile MAULINI (l'artiste choisie) a travaillé en atelier, sur le thème du « mouvement », avec les différentes classes, du mois de mars au mois de juin, afin de préparer les différentes esquisses avec les enfants. Ensuite, la réalisation de la fresque sur les murs de l'école s'est effectuée du mois de mai au mois de juin. Le budget alloué à ce projet a été de 15 000 €.

Delphine BLAYA remercie Claudine SOL d'avoir réalisé toutes les photos du début à la fin du projet.

L'inauguration de la fresque a eu lieu, le jour de la fête de l'école, le vendredi 29 juin à 18 h.

- L'installation de tables de jeux :

Hyacinthe DIOUF rappelle les emplacements choisis :

- au square Pascal, deux plaques en résine (petits chevaux et damier) fixées sur une table en bois existante
- au parc du Château de Pouilly, une plaque en résine à fixer sur les deux tables existantes (une par table avec petits chevaux et damier)
- au square Renan, à proximité de l'aire de jeux, une table « enfant » (avec damier)

Les tables doivent être installées fin juin-début juillet.

Le budget alloué à ce projet est de 6 000 €



- Participation à Festi'Quartier :

La commission de quartier tenait un stand lors de Festi'Quartier qui a eu lieu le 23 mai dans le parc du Château de Pouilly. Cette journée a permis de rencontrer différents partenaires locaux et quelques habitants et familles du quartier.

Lætitia RION (Directrice de l'espace Baudelaire) précise que cette manifestation a été organisée pour la première fois en partenariat avec l'association « Les ami-es du Château de Pouilly », l'association « Château de Pouilly », le club des entreprises du parc de la Toison d'Or et l'espace Baudelaire. L'objectif était de réunir les acteurs associatifs, institutionnels et économiques locaux afin de donner plus de visibilité sur leur rôle au sein du quartier. Le bilan est très positif concernant le secteur associatif :

- 20 partenaires et associations présentes le jour même
- 250 personnes présentes (familles et centre de loisirs) au plus fort de la journée

Toutefois, le bilan concernant l'implication du club des entreprises est plus mitigé (seulement 2 entreprises présentes). Il conviendra de revoir les modalités d'organisation, l'année prochaine, afin d'impliquer davantage ces acteurs socio-économiques.

Lætitia RION précise que l'objectif, au delà de cette manifestation, est de pouvoir mutualiser les moyens afin de co-organiser des fêtes de quartier, comme cela a été le cas, pour la fête de la musique, avec la Vapeur.

La FAPA Seniors 21 fait remarquer qu'elle n'a pas été informée des réunions préparatoires et qu'elle souhaite, l'année prochaine, pouvoir participer à cette manifestation.

Lætitia RION indique qu'elle en prend note.

Benoît GUENIN précise que des appels seront faits, l'année prochaine en amont, aux différents partenaires potentiels, afin de mieux coordonner l'organisation de cette manifestation.

• Projets 2018 – récapitulatif des projets retenus

Estelle KLIMA rappelle que la commission de quartier de mars a permis de hiérarchiser les projets suivants. Les budgets ont été adaptés en fonction, notamment, de la modification du budget concernant l'installation du site de compostage (de 300 € à 1 500 €). Delphine BLAYA précise que cette modification est due au fait que le budget pourrait intégrer le coffre avec les outils pour les référents composteurs.

- Installation de deux cendriers devant l'espace Baudelaire : budget de 400 €
- Création d'un parcours d'équilibre intergénérationnel : budget de 12 500 €
- Création d'un terrain de jeux « sport boules » : budget de 7 500 €
- Installation d'une pompe à main pour cyclistes : budget de 2 500 €
- Installation de deux tables de pique-nique au square Pascal : budget de 2 600 €
- Mise en valeur de la source du Ru de Pouilly : budget de 13 000 €
- Installation d'un site de compostage : budget de 1 500 €

Les budgets seront votés en conseil municipal du 25 juin.

Les groupes de travail permettront de définir plus précisément les projets ainsi que d'affiner leurs budgets.

3 – VIE DE QUARTIER

• Espace Baudelaire – point d'actualité

Lætitia RION indique que les activités d'été seront destinées principalement, aux 11-17 ans, par l'accueil jeunes. Les activités pour tous continuent, également, dans les locaux pour lesquels le programme est consultable sur le site Internet ou sur les documents disponibles à l'accueil de la structure. Toutefois, comme nouveauté à partir du 6 juillet, seront organisées, ponctuellement, « les sorties conviviales de l'espace Baudelaire » afin de permettre aux familles ou aux personnes seules d'aller voir des spectacles, des concerts...

Benoît GUENIN présente la « plaquette Garibaldi » et indique qu'elle fait suite à l'installation d'un parcours retraçant le passage de Garibaldi à Dijon durant la guerre de 1870. Ce projet a été initié en partenariat avec les membres de la commission Maladière/Drapeau/Clemenceau. Cette plaquette, réalisée par Dominique REYDET, sera distribuée par l'intermédiaire des structures de quartier.

4 – INFORMATIONS DIVERSES

- Labellisation pour la diversité et l'égalité professionnelle femmes et hommes – présentation de la démarche



Diversité & Égalité Professionnelle femmes-hommes

Delphine BLAYA indique que la ville de Dijon, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et Dijon métropole se sont engagés conjointement dans une démarche de labellisation pour la diversité et l'égalité professionnelle femmes et hommes.

Le label diversité a pour objectif de prévenir les discriminations et de promouvoir la diversité au sein des services de nos collectivités et entre agents, mais également dans le cadre de nos relations avec les partenaires et les usagers.

Le label égalité professionnelle entre les femmes et les hommes vise à soutenir l'égalité et la mixité professionnelle, il vise également à lutter contre le sexisme et les stéréotypes.

L'impulsion :

De nombreuses actions volontaristes. A Dijon, la lutte contre toutes les formes de discriminations correspond à une volonté politique forte et ambitieuse, qui s'est exprimée très tôt. En 2009, sont installées la commission extra-municipale de lutte contre les discriminations et l'Antenne municipale et associative de lutte contre les discriminations (Amacod), dispositif unique en France.

Dans cette logique, la Ville de Dijon, le CCAS et Dijon métropole déploient de très nombreuses actions, en direction des habitants, pour réduire toute forme de discrimination, contribuer à améliorer le lien social et la qualité de vie sur l'ensemble du territoire dijonnais.

En ce qui concerne le volet interne, les engagements se traduisent par la signature de plusieurs chartes (Diversité, Égalité Professionnelle, Déontologie au travail, LGBT) et d'accords (Mieux-être au travail...). Sur le plan du handicap, la Ville de Dijon mène une politique performante : taux d'emploi (7,2 %) largement supérieur à l'obligation légale (6 %).

Dans la poursuite de ces politiques sociales volontaristes, la Ville de Dijon, le CCAS et Dijon métropole se sont engagés dans un processus de certification au titre du Label Diversité et du Label Égalité Professionnelle entre les Femmes et les Hommes, délivrés par l'État.

Un processus d'amélioration continue :

La démarche permet d'identifier et d'analyser les principaux risques potentiels et avérés en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes et de diversité dans les différentes activités des trois collectivités. Ce constat qui révèle les difficultés, permet la mise en place d'un plan d'action en vue d'une amélioration continue.

Un des enjeux de cette labellisation réside dans la mise en cohérence des politiques publiques des trois collectivités avec leur fonctionnement interne, et la définition d'une politique globale et transversale.

Les étapes de la démarche :

Cette démarche participative s'est articulée autour de plusieurs étapes :

- Lancement de la démarche (janvier à juin 2017) :
- Réalisation du diagnostic diversité et égalité professionnelle (juillet à septembre)
- Réalisation, avec les services, du plan d'action sur 4 ans, articulé autour de 10 chantiers (septembre et octobre 2017)
- Mise en place de la cellule d'écoute confiée à l'Amacod (septembre) :
- Préparation à l'audit (du 16 au 19 octobre) :
- Audit Afnor : du 22 au 30 novembre 2017
125 personnes auditées représentant 20 services
- Présentation du dossier en commissions de labellisation diversité :
29 mars 2018
- Présentation du dossier en commissions de labellisation égalité professionnelle :
31 mai 2018
- Date de labellisation officielle diversité :
30 mars 2018
- Date de labellisation officielle égalité professionnelle :
01 juin 2018

Le plan d'action :

Le plan d'action général a pour objectif de définir et de séquencer dans le temps des actions qui concrétisent l'implication de la collectivité dans les thématiques diversité et égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il favorise également le partage de ces valeurs entre tous : organisations syndicales, services, agents... et permet la mesure de l'évolution des pratiques qui s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue.

Le service Démocratie Locale, au travers des commissions de quartier, a, en amont de cette démarche de labellisation, déjà impulsé une dynamique entraînant les citoyens vers une prise en compte des exigences liées à la non-discrimination et à l'égalité professionnelle femmes-hommes, au travers notamment de différentes actions :

- Actions relatives à l'égalité femmes-hommes

Mise en place de la parité au sein des commissions de quartier – 2011

Dans la mesure du possible, la composition du collège des trente membres habitants de chaque commission de quartier doit tendre à la parité entre les hommes et les femmes.

- Actions relatives au critère de l'âge

Mise en place d'un collège spécifique pour les 16/25 ans – 2014

Afin de garantir la présence de jeunes citoyens dans les commissions de quartiers, un premier tirage au sort spécifique pour les «16/25 ans» est réalisé sur la base de quatre membres âgés de 16 à 25 ans à la date du tirage au sort pour trente habitants.

- Actions relatives à la prévention de la discrimination fondée sur l'origine vraie ou supposée

Présentation du dispositif de l'AMACOD – 2015

L'Antenne Municipale et Associative de lutte contre les Discriminations (AMACOD) a fait l'objet d'une présentation en assemblée plénière (instance qui regroupe les 9 commissions de quartier) afin d'informer et de sensibiliser les membres des commissions de quartier aux questions liées à la discrimination.

- Actions relatives à la prévention de la discrimination liée au handicap ou à la situation de santé

Prise en compte de l'accessibilité dans la réalisation des projets retenus dans le cadre des budgets participatifs :

Les projets retenus dans le cadre des budgets participatifs prennent en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (bacs PMR dans les jardins partagés/mise en accessibilité des boîtes à livres + plaque en brail/parcours avifaune réalisé sous forme de panneaux accessibles aux PMR/mise en place d'un jeu pour enfant adapté au public en situation de handicap).

Pour continuer le travail entrepris sur ces thématiques, le calendrier 2018 du plan d'action spécifique à la relation avec les usagers – citoyens prévoit plus particulièrement une réflexion sur deux axes :

1. Organiser une information aux membres des commissions de quartier :

Pour sensibiliser les habitant(e)s à la politique menée par les collectivités en matière de lutte contre les discriminations en menant un travail de pédagogie auprès d'eux.

2. Organiser des ateliers participatifs avec les membres des commissions de quartier :

Pour associer les habitant(e)s à la politique menée par les collectivités en matière de lutte contre les discriminations.

- **ATMO Bourgogne-Franche-Comté - présentation**

Shirley SALOMON (Responsable technique à ATMO Bourgogne-Franche-Comté) présente la structure et ses missions (voir power-point ci-joint).

Mario THIERY montre les particules trouvées sur son balcon et demande s'il est possible de les identifier et de connaître leur provenance. Il a interpellé la municipalité, à ce sujet, ainsi que les services d'ATMO Bourgogne-Franche-Comté, Côte d'Or, sans avoir de réponse à ce jour.

Shirley SALOMON précise qu'elle va se saisir de ce dossier. Toutefois, elle précise que les particules recueillies sont relativement grosses et que les particules les plus dangereuses sont les plus petites car elles pénètrent plus profondément dans les poumons.

Michel LAURIER demande si des mesures particulières peuvent être demandées par des Maires, dans des villages où la circulation est très dense.

Shirley SALOMON indique que les indicateurs de mesures liées à la circulation sont repartis sur le territoire en fonction de critères précis comme la distance à la route, le nombre de véhicules (généralement autour de 10 000 véhicules/jour) et si la population est à proximité. Pour l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté, il existe deux dispositifs avec ce type de mesures : un situé à Nuits-St-Georges et un à Baume-les-Dames. Toutefois, un maire pourrait demander ce type d'étude en fonction des critères cités précédemment.

- **Rencontres écocitoyennes**

Sandrine HILY précise que ces rencontres seront l'occasion de partager des témoignages d'écocitoyens sur l'installation d'un jardin partagé ou d'un site de compostage. D'autres actions qui ont lieu, de plus en plus, dans les quartiers comme les nettoyages citoyens (jardin Darcy récemment ou le Suzon l'année dernière) seront également à l'honneur et doivent pouvoir être échangées. C'est la raison de l'organisation de cette journée. Il y aura également des ateliers sur le fleurissement en pied d'arbres, sur le compostage ainsi qu'une visite du jardin des sciences avec sa conservatrice. La matinée se terminera par un pique-nique citoyen, en famille, afin que chacun puisse prendre conscience des déchets produits et du tri que cela nécessite.


Le nombre des participants n'étant pas assez important, cette rencontre, initialement prévue le 7 juillet, est reportée à l'automne.

Delphine BLAYA



Coprésidente élue

Mohamed DJOUANI



Coprésident habitant